

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLF POUR 2019 - (N° 1255)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° II-138

présenté par

M. Nury, M. Aubert, M. Bony, Mme Bassire, Mme Valentin, Mme Poletti, Mme Anthoine,
M. Vialay, M. Viry, Mme Louwagie, M. Reiss, M. Lorion, M. Descoeur, M. Di Filippo,
M. Leclerc, M. Dive, Mme Bazin-Malgras et M. Cattin

ARTICLE ADDITIONNEL**APRÈS L'ARTICLE 76, insérer l'article suivant:****Mission « Écologie, développement et mobilité durables »**

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.